

Pollutions aux PCB et aux métaux lourds repérées sur le site du futur centre horticole



Les travaux du futur centre horticole auraient dû débiter cet automne, mais ils ont été repoussés à début 2013. (Infographie: Futur A. architectes)

Lors du dernier conseil municipal, Denis Duperthuy, élu socialiste, avait interpellé le maire sur d'éventuelles pollutions sur le site qui doit accueillir le futur centre horticole dans la zone de Vovray.

Pollutions qui ont été confirmées, mais qui, selon le maire adjoint chargé des espaces verts, ne présentent aucun risque.

Lors du départ des abattoirs en mars 2005, la Ville avait diligenté une étude des pollutions des sols afin de certifier la possibilité de construire le futur centre horticole municipal. « *Les conclusions données par le cabinet d'études ont montré une pollution, mais qui n'était pas incompatible avec le projet* », commente André Mugnier, maire adjoint en charge des espaces verts.

Deux types de pollution ont été observés. La première liée à la présence de transformateurs électriques sur le site. « *Cette pollution aux PCB était très localisée. Les terres ont donc été retirées* », détaille l'élu. La seconde était plus diffuse et concernait des métaux lourds. « *La concentration était tout de même faible* ». Le cabinet d'études a préconisé à la Ville de confiner les terres concernées qui ne devront pas être en contact avec les plantes et le personnel.

Pas de contamination

30 centimètres de terre nouvelle ont été amenés sur le terrain. « *Le confinement se fera naturellement avec la construction des bâtiments et l'enrobé qui sera coulé sur tout le cheminement* ». En ce qui concerne les terres de production, la Ville se chargera de mettre un film protecteur entre le sol et les plantations. « *Nous allons expliquer tout cela aux entreprises qui interviendront sur le chantier* », assure André Mugnier, « *il y aura aussi sur place un coordinateur de sécurité* ».

Des inquiétudes avaient été également soulevées lors du dernier conseil municipal concernant la proximité de ces pollutions avec les jardins familiaux.

« *Il n'y a eu aucun transfert* », commente l'élu annécien, « *il faut savoir que les abattoirs étaient une installation classée et sous le contrôle de la préfecture. Préfecture, qui a eu connaissance du rapport de pollution* ». La municipalité se veut très rassurante, rappelant que 90 % de la production se fait hors sol.

Plus d'espace

Si les travaux de construction étaient prévus dans un premier temps à l'automne 2012, ils ont été repoussés à début 2013. Les serres municipales, basées actuellement avenue des Barattes, devraient déménager à l'automne prochain dans cet espace de 26 000 m². Le nouvel équipement, bâti en haute qualité environnementale, permettra ainsi de s'adapter aux exigences techniques. Le site actuel n'est plus assez grand pour assurer un travail dans de bonnes conditions aux 90 agents municipaux. L'objectif de la Ville est également de pouvoir accueillir des scolaires, dont les classes agricoles pour une meilleure transmission des connaissances et du savoir-faire.

En juin 2011, le conseil municipal avait ainsi donné son accord pour lancer un concours de maîtrise d'oeuvre, le montant global du projet s'élevant à 6,8 millions E TTC. Le bâtiment accueillant les serres, sur une surface totale de 5 700 m², devra être chauffé au bois, des panneaux solaires permettront de produire l'eau chaude et le choix de l'utilisation de la collecte des eaux pluviales a été fait afin d'arroser les plantes et les fleurs. En complément de ce bâtiment, un autre, d'une surface de 2 300 m², accueillera des locaux administratifs de la direction des espaces verts de la Ville, ainsi que des ateliers.